



RUE EDMOND BLANC – BLANQUEFORT

Le Domaine de Cambon

9 maisons du T2 au T4
avec jardin

RE 2020⁽¹⁾



GROUPE
vilogia
Bien dans ma ville

Une adresse privilégiée entre ville et nature



© Ville de Blanquefort



Aux portes de Bordeaux, Blanquefort conjugue douceur de vivre et proximité avec les grands pôles économiques de la région.



- Bordée par les vignes du Médoc et à quelques kilomètres de l'océan, la commune bénéficie d'un emplacement stratégique, à seulement 30 minutes du centre de Bordeaux.
- Ville dynamique et accueillante, elle séduit par la qualité de ses infrastructures, la richesse de son tissu économique et la diversité de ses commerces et services. Son patrimoine remarquable, entre château médiéval, bâtisses anciennes et espaces naturels préservés, témoigne d'une identité forte et d'un art de vivre singulier.
- Blanquefort est également un véritable havre pour les amoureux de la nature : sentiers de randonnée, parcs arborés et zones protégées offrent un cadre paisible à deux pas de l'effervescence urbaine.

Des maisons pensées pour une vie sereine

- Implanté Rue Edmond Blanc, en plein cœur de Blanquefort, ce nouveau programme propose 9 maisons lumineuses, du T2 au T4, conçues pour conjuguer confort et qualité de vie.
- Chaque logement bénéficie d'un jardin privatif, idéal pour profiter pleinement des beaux jours, ainsi que deux places de stationnement dédiées.
- En face des maisons, un parc classé en zone EBC, dont les résidents pourront jouir, offre un cadre verdoyant et apaisant, comme une extension naturelle du lieu de vie.
- Ce projet à taille humaine s'intègre harmonieusement dans un environnement résidentiel paisible, tout en restant proche des commodités et des transports, facilitant le quotidien de ses futurs habitants.



Un quartier proche de tout



En bus

Arrêt Caychac Bourg
Bus ligne 38 à 8 min* à pied

Arrêt Lycée Agricole
Bus ligne 22 à 2 min* en voiture



En voiture

À 20 min* de la rocade pour accéder rapidement aux autoroutes A62, A63, A10 (vers Toulouse, l'Espagne, Paris)

À 20 min* de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac



En train

À 4 min* en voiture / 10 min* en bus de la gare de Blanquefort



La location-accession

Phase transitoire

Vous occupez le logement en tant que « locataire accédant » et versez une redevance. Celle-ci comprend votre loyer, les charges et une épargne. Cette première phase permet la constitution de votre « part acquisitive » (épargne), qui servira d'apport à l'achat de votre logement.

Phase d'accession

Dès la première année révolue et dans la limite de 2 ans, vous pouvez acheter votre logement.



Bénéficiez de 5 avantages de la location-accession ⁽²⁾

La location-accession permet de devenir propriétaire d'un logement neuf.

- Un prix attractif : **TVA réduite à 5.5 %** ⁽³⁾.
- La possibilité de bénéficier du **Prêt à taux Zéro** ⁽⁴⁾ pour financer l'achat de votre logement.
- **Pas d'avance de fonds** aux différentes étapes du chantier ⁽⁵⁾.
- Une exonération de taxe foncière pendant **15 ANS** ⁽⁵⁾.
- Frais de notaire **réduits entre 2 et 3%**.

ACCESSION@VILOGIA.FR - WWW.VILOGIA.FR

► **N°Cristal** 09 69 37 07 07

APPEL NON SURTAXE

Le régime juridique de votre projet est celui de la location-accession, régi par la loi 84-595 du 12 juillet 1984.

(1) Réglementation thermique 2020 : démarche visant à l'obtention d'une attestation qui est délivrée à l'achèvement des travaux de la résidence. (2) Dans le respect des plafonds de ressources légaux PSLA. (3) TVA 5,5% sous réserve de la réglementation en vigueur. (4) Le bénéfice du PTZ étant conditionné au respect de plafonds de ressources, réservé aux personnes n'ayant pas été propriétaires durant les deux années précédant l'achat et finançant l'acquisition de leur résidence principale. (5) Détails et conditions auprès de votre conseiller Vilogia Premium. Document et illustrations non contractuels. Octobre 2025. Création : AGENCE THE KUB



GROUPE
vilogia
Bien dans ma ville